

Communiqué de presse FSU 53:

Augmentation des tarifs de transport scolaire : pour la FSU c'est NON !

Un CDEN (Comité Départemental de l'Éducation Nationale) exceptionnel est programmé le jeudi 29/11/2018 pour recueillir son avis sur la question des transports scolaires (seul point à l'ordre du jour).

En effet, la Loi NOTRE ayant prévu le transfert de la compétence transports scolaires des départements aux conseils régionaux à partir du 1/09/2017, la Région des Pays de la Loire envisage et propose pour la rentrée 2019 une modification des tarifs, jusqu'alors décidés par chacun des conseils départementaux.

La FSU 53 porte à la connaissance du grand public les propositions du Conseil Régional des Pays de la Loire qui, si elles étaient retenues, conduiraient à une augmentation scandaleuse des tarifs pour les familles mayennaises comme le montre ce tableau :

	Tarifs Aujourd'hui	Proposition du Conseil Régional	Augmentation En €	Augmentation en %
Famille enfant	1 70	120	+ 50	+ 71
Famille enfants	2 105	240	+ 135	+ 128
Famille enfants Et +	3 125	240	+ 115	+ 92

(Sources : règlement tarifaire en Mayenne- site du Conseil Départemental et document interne pour le CDEN)

Dans un moment où nombre de familles expriment vivement leur mécontentement et même leur colère devant les difficultés à « boucler les fins de mois » et à vivre décemment de leur travail ou de leurs prestations sociales, ces propositions du Conseil Régional raisonnent comme une provocation que la FSU 53 dénonce vivement. L'accès aux établissements scolaires dans notre département fait partie intégrante d'une mission de Service Public dévolue désormais au Conseil Régional. Il n'est pas acceptable que les usagers mayennais, habitants d'un territoire rural dans lequel la carte des formations scolaires induit parfois des déplacements importants pour leurs enfants, subissent les contre-coûts d'un transfert de compétences d'une collectivité à une autre.

La FSU 53 refusera catégoriquement ces augmentations, sans aucun rapport avec l'évolution du coût de la vie, qui ne manqueraient pas de pénaliser durement les familles en Mayenne.

